

**Sujet :** [INTERNET] A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur - Forage Les Fosses Terres de Bord

**De :**

**Date :** 08/03/2023 22:00

**Pour :** pref-projet-forage@eure.gouv.fr,

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Sur ma commune de Terres de Bord, il y a un projet de forage pour l'agriculture de 99 000m<sup>3</sup> par an.

Ce volume énorme m'a interpellé. Il correspond à la consommation d'eau potable de 3300 habitants! Soit 1800 habitants de plus que ma commune.

Le monde est en plein bouleversement climatique, il pleut moins, il fait plus chaud, les cours d'eau sont plus bas.

Les nappes phréatiques de l'Eure devraient à cette époque, être à un niveau "proche de la moyenne", or elles sont à un niveau "bas". La Préfecture juge la situation des nappes "préoccupantes"; S'il ne pleut pas dans les prochaines semaines c'est la sécheresse assurée dans les prochains mois. On sait que cette situation n'est pas nouvelle et qu'elle se reproduira; C'est pourquoi je trouve irresponsable de consacrer 99 000m<sup>3</sup> d'eau par an à une agriculture intensive, qui de plus est gaspillée en partie, à cause du mode d'aspersion par des rampes (évaporation avant que les plantes puissent absorber l'eau).

Je pense que l'agriculture doit s'adapter au climat; L'usage de l'eau des nappes phréatiques doit être réservé à l'eau potable, à l'élevage et au maraichage.

L'agriculture intensive utilise beaucoup de pesticides et engrais, ces produits ne risquent ils pas d'entrer dans le forage et de polluer la nappe?

Ce type de projet remet en cause une utilisation durable de la ressource en eau, c'est pourquoi il ne faut pas l'autoriser.

Cordialement.

Carine Chemineau

--  
Cet e-mail a été vérifié par le logiciel antivirus d'Avast.  
[www.avast.com](http://www.avast.com)